

TGIRT-EIBJ WASWANIPĪ

UA 26-65, 86-66, 87-63 et 87-64

Procès-verbal de la **HUITIÈME RENCONTRE**

Tenue le 28 août 2017, à la salle numéro 233 des Premières Nations Cris à Waswanipi



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 1^E NOVEMBRE 2017

TGIRT-EIBJ WASWANAPI

HUITIÈME RENCONTRE

DATE : Le 28 août 2017
HEURE : 10 h 10
LIEU : Salle numéro 233 des
 Premières Nations Cris à
 Waswanipi

OBSERVATEURS

INVITÉS

ANIMATRICE

PRÉSENCES

OTTEREYES, Sydney
 DIXON, Paul
 FILLION, Julie
 RAICHE, Julie
 BLACKSMITH, Georgette
 HAPPYJACK, Allan
 LABRECQUE, Jessy
 BÉCHARD, Amélie
 LABELLE, Éric
 LEMIEUX, Nicolas
 FILION, Martin
 ARÈS, Michel
 DALLAIRE, Sophie
 LAMBERT, Christine
 MORASSE, Johanne

ORGANISME

Association trappeurs Cris de Waswanipi
 Association trappeurs Cris de Waswanipi
 Produit forestier Résolu
 Métanor
 Groupe de travail conjoint
 Association des trappeurs cris de Waswanipi (W17)
 Foresterie de Waswanipi
 Eacom
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs — Forêt
 Gouvernement de la Nation Crie
 Administration régionale Baie-James
 Association des trappeurs cris de Waswanipi
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Faune
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 28 août 2017 à 10 h 10.	Sur proposition de M ^{me} Julie Raiche, dûment appuyée par M ^{me} Georgette Blacksmith, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 10 le 28 août 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 28 août 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Il fut convenu d'enlever le point 6 « Présentation FSC Barrette-Chapais ».	Sur proposition de M ^{me} Julie Filion, dûment appuyée par M ^{me} Julie Raiche, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 juin 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal. Il fut demandé de remplacer au point 8 : « Le MFFP présentera à une prochaine rencontre un suivi des travaux » par « Le MFFP informera la table de l'avancement des travaux »; « Le MFFP recueillera l'information cartographique » par « Le GNC poursuit les travaux de cueillette d'information cartographique »; « elles seront prises en compte tout au long du processus de production des PAFIT » par « elles seront prises en compte tout au long des travaux de la table ».	Sur proposition de M. Paul Dixon, dûment appuyée par M ^{me} Julie Filion, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
<p>4. Suivi de la rencontre du 12 juin 2017.</p>	<p>Lors de la rencontre du 14 mars 2017, il fut demandé s'il était possible de déplacer l'UA 86-66 de la TGIRT-EIBJ Waswanipi vers la TGIRT-EIBJ Matagami. Cette proposition fut adressée à nouveau lors de la rencontre du 12 juin 2017. Toutefois, les membres ont convenu de soumettre cette proposition pour analyse auprès des groupes concernés de la communauté de Waswanipi. Ainsi, lors de la rencontre du 12 juin 2017, après consultation, il est proposé de ne pas déplacer l'UA 86-66 vers la TGIRT-EIBJ Matagami, mais plutôt de déplacer les UA 86-64 et 86-65 de cette table vers celle de la TGIRT-EIBJ Waswanipi ainsi que l'UA 87-62 de la TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon. Ceci afin de permettre une participation des membres de la communauté de Waswanipi à des rencontres de la table à proximité de Waswanipi. Les membres s'entendent pour que les 2 autres TGIRT-EIBJ concernées (Matagami et LSQ) soient consultées sur le sujet.</p> <p>La SÉPAQ a été remplacée par la Corporation Nibiischii pour la gestion des Parcs d'EIBJ. M^{me} Mireille Gravel agira à titre de délégué pour le siège Parcs et réserves fauniques.</p> <p>L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est traité en comité de travail au MFFP. M. Éric Label précise que le projet aux fins d'expérimentation à l'automne 2017 a été déposé pour demande de financement auprès du Plan Nord.</p> <p>Concernant le VO « Optimisation du réseau routier forestier », une première rencontre du comité technique chemin de la TGIRT-EIBJ Waswanipi a eu lieu le 10 août 2017. Comme les VO « chemins » spécifiques à la Paix des Braves sont les mêmes pour toutes les UA touchant le territoire de la Paix des Braves, il fut convenu de tenir une rencontre commune avec toutes les TGIRT-EIBJ concernées pour traiter de ce VO. Les membres du comité technique chemin ont également été invités à soumettre une carte identifiant les principaux chemins forestiers à maintenir en bon état. M. Paul Dixon mentionne que seuls les chemins gravelés devraient être entretenus et de ne pas graver les chemins d'hiver comme au Lac Doda.</p> <p>Pour la valeur « Population d'originaux » et l'objectif « Maintenir ou augmenter la population d'originaux », le GNC poursuit ses travaux avec le du Groupe de travail</p>	<p>Sur proposition de M. Paul Dixon, dûment appuyée par M^{me} Julie Fillion, il est unanimement convenu de proposer l'affectation des UA 86-64, 86-65 (TGIRT-EIBJ Matagami) et l'UA 87-62 (TGIRT-EIBJ Lebel-sur-Quévillon) à la TGIRT-EIBJ Waswanipi.</p> <p>M^{me} Mireille Gravel, directrice générale de la Corporation Nibiischii agira à titre de délégué pour le siège Parcs et réserves fauniques.</p> <p>Le MFFP est en attente d'une réponse à la suite de sa demande de financement qui a été déposée au Plan Nord pour le projet d'expérimentation sur la paludification.</p> <p>Le comité technique chemin tiendra une rencontre régionale le 15 septembre 2107.</p> <p>Le GNC et le GTC-Waswanipi poursuivent leurs travaux d'identification</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>conjoint (GTC) de Waswanipi pour recueillir l'information cartographique auprès des membres relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population d'orignaux » seront priorisés. M. Paul Dixon soulève la préoccupation qu'il ne devrait pas y avoir de chemins de construits dans les montagnes. Ces endroits sont des « Trappeline prime land » relativement aux aires d'intérêt pour l'orignal (Moose Yard) ».</p> <p>Pour la valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères », le GNC poursuit ses travaux avec le du Groupe de travail conjoint (GTC) de Waswanipi pour recueillir l'information cartographique auprès des membres relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant la « Protection des frayères » seront priorisés.</p> <p>En absence de M^{me} Mireille Gravel, les VO proposés par la déléguée Parcs et Réserves fauniques; « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » seront traités à la prochaine rencontre.</p> <p>Pour la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou », la TGIRT-EIBJ Waswanipi sera consultée lorsque le plan de conservation du caribou sera produit.</p> <p>M. Michel Arès informe la table que le plan d'aménagement sur une superficie de 10 km² où il y aura en tout temps un minimum de 50 % d'arbres de 7 m et plus de hauteur suit son cours pour le VO « Aménagement des habitats fauniques » et « Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier ».</p> <p>Pour la valeur « Maintien de la qualité de l'eau » et l'objectif « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » le GNC poursuit ses travaux avec le du Groupe de travail conjoint (GTC) de Waswanipi pour recueillir l'information cartographique auprès des membres relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Minimiser la sédimentation » seront priorisés.</p>	<p>des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population d'orignaux » seront priorisés.</p> <p>Le GNC et le GTC-Waswanipi poursuivent leurs travaux d'identification des zones où des aménagements forestiers visant à « Protéger les frayères » seront priorisés.</p> <p>Les VO soumis par la déléguée Parcs et Réserves fauniques seront traités à la prochaine rencontre.</p> <p>En attente du plan de conservation du caribou du MFFP-Faune.</p> <p>En attente du plan d'aménagement (préparé en collaboration avec l'université Laval) sur une superficie de 10 km² où il y aura en tout temps un minimum de 50 % d'arbres de 7 m et plus de hauteur.</p> <p>Le GNC et le GTC-Waswanipi poursuivent leurs travaux d'identification des zones où des aménagements forestiers visant à « minimiser la sédimentation » seront priorisés.</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Présentation FSC Barrette-Chapais	La présentation FSC Barrette-Chapais est reportée à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi.	
7. Présentation du rapport de consultation publique de juillet 2017	Le MFFP précise qu'ils n'ont reçu aucun commentaire lors de la consultation publique de juillet 2017. Les membres demandent si les documents des consultations publiques sont disponibles en anglais. Un membre demande s'il est possible de demander au MFFP de ne pas récupérer plus de 50 % de la superficie des forêts brûlées. Il demande également que les maîtres de trappe soient consultés pour les blocs du Bureau de mise en marché des bois (BMMB).	
8. Présentation des « Modifications au PAFIO 2013-2018 de l'UA 87-64 ».	M. Éric Labelle présente les modifications au PAFIO 2013-2018 de l'UA 87-64.	
9. Présentation de la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1 ^{er} avril 2018 et mise à jour du CPF »	M. Éric Labelle présente la note « Reconduction du PAFIT 2013-2018 au 1 ^{er} avril 2018 et mise à jour du Calcul des Possibilités forestières (CPF) ».	
10. Présentation des « Enjeux écologiques du PAFIT 2018-2023 – Première partie »	M ^{me} Sophie Dallaire présente la première partie du document Enjeux écologique du PAFIT 2018-2023. Les membres s'entent pour demander qu'un suivi obligatoire soit inclus dans ces magnifiques plans. M ^{me} Dallaire explique que le MFFP a mené des inventaires de suivi des traitements afin de vérifier si les rendements escomptés étaient atteints. Elle s'informerait auprès des autorités responsables de ce projet pour savoir si les résultats de cette étude peuvent être présentés aux TGIRT-EIBJ. Les données statistiques concernant les vieux peuplements, les coupes partielles, les zones humides, les aires protégées, etc. illustrées dans cette présentation s'appliquaient à la région Nord-du-Québec. Les membres ont demandé que leur soient transmises ces mêmes données statistiques, mais appliquées aux UA 26-65, 86-66, 87-63 et 87-64. Les membres ont également demandé plus d'information sur les connaissances actuelles concernant le brûlage dirigé afin de favoriser l'ouverture des cônes pour l'ensemencement des graines.	
11. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waswanipi	Les maîtres de trappe sont hésitants à soulever des préoccupations comme l'abondance d'ours créé par l'abondance de bleuets après coupe, car une solution tout indiquée serait de permettre un plus fort prélèvement	

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>associé au permis de chasse sportive.</p> <p>Il en est de même pour le contrôle des castors affectant la qualité des chemins. Des façons de faire comme l'introduction d'un cadavre de moufette dans la hutte ou de couper toutes les broussailles près des ponceaux s'avère des solutions à plus long terme. Après discussion, les membres s'entendent pour ajouter le sujet relatif à une planification du contrôle des castors au comité technique chemin.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Julie Filion, dûment appuyée par M. Paul Dixon, il est unanimement convenu d'ajouter le sujet « Planification du contrôle des castors » au comité technique chemin.</p>
12. Divers		
13. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi qui aura lieu le vendredi 3 novembre 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 13 h 40 le 28 août 2017.</p>	<p>Sur proposition de M^{me} Julie Raiche, dûment appuyée par M^{me} Julie Filion, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 13 h 40 le 28 août 2017.</p>